



SÉNÈQUE De Beneficiis, IV, 13

« Sénèque contre Lucrèce : l'éthique stoïcienne »

Vobis voluptas est otii facere compos corpusculum et securitatem sopitis simillimam appetere et sub densa umbra latitare tenerisque cogitationibus, quas tranquillitatem vocatis, animi marcentis oblectare torporem et cibis potionibusque intra hortorum latebram corpora ignavia pallentia saginare.

Nobis voluptas est dare beneficia vel laboriosa, dum aliorum labores levent, vel periculosa, dum alios periculis extrahant, vel rationes nostras adgravatura, dum aliorum necessitates et angustias laxent.

Non lucrum ex beneficio capto, non voluptatem, non gloriam ; nam cum interrogaveris quid reddat beneficium, respondebo : bonam conscientiam. Adeo beneficium utilitatis causa dandum non est, ut saepe cum damno ac periculo dandum sit : latronibus circumventum defendo - at tuto transire permittitur ; reum laborantem tueor, et hominum potentium factionem in me converto, cum abire in partem alteram possim et securus spectare aliena certamina ; ut possim servare proscriptum, ipse proscriptionis periculum adeo. Non est beneficium, quod in quaestum mittitur ; « hoc dabo et hoc recipiam », auctio est !



Traduction de l'édition Budé Les Belles Lettres :

SÉNÈQUE De Beneficiis

« Sénèque contre Lucrèce : l'éthique stoïcienne »

Pour vous, le plaisir, c'est de rendre votre petit corps maître du repos et de rechercher une sécurité très semblable au sommeil, et de vous cacher sous un épais ombrage et, par des pensées délicates, que vous nommez « tranquillité », de secouer la torpeur d'un esprit engourdi et d'engraisser vos corps blêmes de paresse par des nourritures et des boissons, dans le refuge des jardins.

Pour nous, le plaisir, c'est de faire de bonnes actions, même pénibles, pourvu qu'elles soulagent la peine d'autrui, même dangereuses, pourvu qu'elles tirent autrui des dangers, même susceptibles d'alourdir notre budget, pourvu qu'elles allègent les besoins et la détresse d'autrui.

Je ne convoite, en retour d'une bonne action, ni un profit, ni un plaisir, ni la gloire ; en effet, si on me demande ce que rapporte une bonne action, je répondrai : une conscience en paix. Tant s'en faut qu'une bonne action ne doit pas être faite en vue d'un avantage que souvent c'est à nos propres risques et périls qu'elle doit être faite : je défends un homme encerclé par des voleurs – mais il m'est possible de passer mon chemin en sécurité ; je protège un accusé en difficulté et je retourne contre moi une faction d'hommes puissants, alors que je pourrais passer de l'autre côté et contempler sans danger les luttes d'autrui ; pour pouvoir sauver un proscrit, moi-même je cours le risque de la proscription. Ce n'est pas une bonne action celle qui est accomplie en vue d'un gain ; « je donnerai ceci et je recevrai cela » - c'est du commerce !